4e Année. - Numéro 169

Samedi 18 Juin 1898

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité

Journal Socialiste Quotidien
DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX
93, Grande-Rue, 93
ROUBAIX

BUREAUX
2, Rue de la Cloche, 2
TOURCOING

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

DU 19 JUIN

CANTON NORD-EST DE LILLE

CANDIDAT DU PARTI OUVRIER

G. DELORY

MAIRE DE LILLE

CANTON DU CATEAU

CANDIDAT DU PARTI OUVRIER

et de Protestation contre l'élection de M. Morcrette-Ledieu

G. SIAUVE-ÉVAUSY

Rédacteur en chef du « Réveil du Nord »

LA POLITIQUE

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Nous avons des amis, même parmi les militants, partisans de la conquête des pouvoirs publics par le parti socialiste, qui ne conçoivent pas clairement l'importance qu'il peut y avoir pour le prolétariat, à se faire représenter au Conseil général. On voit immédiatement ce qu'une municipalité socialiste peut faire pour les malheureux, pour les déshérités d'une société qu'elle a jugée elle-même par ses côtés pénibles ; on conçoit la nécessité de porter le verbe socialiste au *Parlement*, parce que les principes proclamés du haut de la tribune ont un grand retentissempnt dans le pays, mais on ne sent pas toujours ce que peuvent avoir pour le prolétariat les discussions sans *solutions directes*, le plus souvent, qui s'établissent dans [illegible] l'Assemblée départementale, la plus étroitement bourgeoisante de toutes nos réunions électives.

D'abord, règle générale, quand on veut conquérir le Pouvoir, il n'y a aucune parcelle de la puissance publique qui soit à dédaigner, et si les gardes champêtres étaient soumis à l'élection, je proposerais de présenter des candidats : il n'y a si petite fonction qui n'ait son importance pour la propagande de nos principes d'émancipation et de libération sociale.

Mais le Conseil général a une très grande importance, qui peut devenir plus considérable encore, étant données les tendances décentralisatrices actuelles. Son action sur l'hygiène et la salubrité, sur l'instruction publique, sur la répartition des impôts, sur les œuvres de bienfaisance, et sur tant d'autres sujets intéressant la démocratie, est énorme et, quant à moi qui y ai passé douze ans, je déclare que ce fut mon mandat le plus utile, dans lequel j'ai pu rendre le plus de services quoique, à cause de mon opinion, j'ai été un isolé dans cette assemblée, dure à la détente et où domine une ploutocratie, peu disposée à entendre raison lorsqu'on l'entretient de solidarité humaine.

C'est donc, que nos camarades s'en persuadent bien, l'un des rouages qu'il est le plus nécessaire de conquérir, dans cette machine si compliquée et réfractaire au progrès, qui s'appelle *gouvernement*, sous notre joli régime capitaliste. De la salle du Conseil général, du centre du département, peuvent partir des affirmations de principes et des déclarations ayant un grand retentissement local, donc, d'une grande force de propagande.

Puis des propositions peuvent y être faites, même dans la limite des pouvoirs départementaux, qui peuvent avoir des conséquences très appréciables pour le prolétariat ; enfin, sous forme de vœux, — même dans les limites trop faibles qu'imposent les lois, on peut encore y exercer une heureuse action politique. Et puis n'oublions pas, — car on ne sait ce qui peut arriver,—que la loi Tréveneuc n'a jamais été rapportée et qu'il peut se rencontrer certaines circonstances où l'intervention politique des Conseils généraux est prévue et, comme ces circonstances seraient particulièrement pénibles, il faut prévoir que ces conseils auront besoin, surtout d'hommes de cœur et de volonté, capables de faire face aux éventualités les plus difficiles.

Dimanche les républicains des cantons de Lille-Nord-Est et du Cateau, ont à choisir leurs représentants au Conseil général du Nord. Or il n'y a que deux candidats qui soient républicains... de gauche : ce serait faire injure aux électeurs démocrates que de supposer qu'ils voteront pour d'autres que Delory et Siauve.

Je ne ferai pas, de ces deux candidats, un éloge que mon affection pour eux pourrait rendre suspects, mais ce que je sais c'est que, par leur caractère, la netteté de leurs convictions et leur profonde honnêteté, ils seront un honneur pour le Conseil où on les enverra siéger. Quant aux services qu'ils peuvent y rendre, l'ouvrier de haute intelligence et de puissante aptitude administrative qu'est Delory, le polémiste sagace et ardent qu'est Siauve, apporteront à la Préfecture, — nos adversaires le reconnaissent eux-mêmes, — des qualités de premier ordre, dont profitera notre vie publique régionale.

Les procédés de « brigandage électoral » — suivant l'heureuse expression de Millerand — dont nos adversaires se sont rendus coupables dans le Nord, méritent une leçon que s'empresseront de donner les électeurs républicains de Lille et du Cateau, en attendant que, le mois prochain, ils en fassent autant à Roubaix et à Tourcoing. Sans doute la puissance de l'or est énorme, et nos capitalistes industriels en ont su jouer avec une grande habileté, mais ces vastes flouerles ont des retours pénibles, les électeurs finissent par comprendre qu'ils ont été victimes en faisant de leurs ennemis irréconciliables les représentants nécessairement infidèles de leurs intérêts ; aussi, après avoir, sous la pression capitaliste, voté pour des Motte, des Masurel, des Rogez, des Montalembert, des Morcrette, et autres gens de même acabit, éprouveront-ils un véritable soulagement en donnant leurs voix à ces amis sincères du peuple que sont Delory et Siauve.

Qu'ils se paient cette petite vengeance et ils verront quelle satisfaction ils en éprouveront !

Emile MOREAU.

REVUE DE LA PRESSE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

La presse apprécie la crise ministérielle et constate qu'il sera difficile à M. Faure de débrouiller la situation ; c'est le gâchis :

De la *Petite République*, sous la signature de Gérault-Richard :

Nous allons le voir à l'œuvre. Depuis deux ans, M. Faure mène contre les républicains une campagne qui, pour sournoise, n'en a pas moins été d'une violence et d'une persistance rares.

C'est lui qui, exploitant la pusillanimité de M. Bourgeois et de ses collaborateurs, leur arracha leur démission et les obligea de capituler devant le Sénat.

Depuis il a participé plus ou moins directement à toutes les menées réactionnaires qui ont entravé le progrès démocratique et divisé le parti républicain. Grâce à sa sottise, les chefs militaires ont augmenté d'audace, au point de mettre en péril les institutions qui garantissent dans une certaine mesure les libertés publiques.

Il leur a suffi, pour s'assurer le concours tacite du Président de flatter sa manie des grandeurs, d'endormir sa conscience déjà inerte par des platitudes dont ils sont toujours prodigues envers ceux qui disposent de l'avancement et des gratifications.

Les cléricaux eux aussi tiennent M. Faure à leur merci. Ils exercent sur lui un chantage permanent, par la menace d'exhumer de nouveau les histoires fâcheuses de ses ascendants et de certains autres de ses proches.

Attendons-le à l'œuvre.

De *La Lanterne* sous la signature de M. Maurice Allard :

M. Méline a enfin compris qu'il devait abandonner le précieux maroquin auquel, malgré tous les échecs subis et toutes les hontes endurées, il s'était cramponné désespérément pendant deux années de suite.

C'est contraint et forcé que cet homme néfaste a pris cette détermination. Malgré les ironies sanglantes de M. de Cassagnac, les aumônes déshonorantes de M. Cochin et les reproches amers d'un modéré comme M. Trouillot, malgré le *vote d'un ordre du jour* qui, sous ses apparences incohérentes, renfermait un blâme virulent de toute la politique du cabinet, il lui a fallu vingt-quatre heures de réflexion avant qu'il se décidât à prendre la porte. C'est seulement hier dans la *journée, qu'il a fini par se rendre compte* que son congé lui avait été signifié et par comprendre que, s'il faisait seulement mine de rester, il risquait fort de se voir expulsé brutalement à la première séance.

Aussi ne peut-on lire sans rire les commentaires des journaux cléricaux et modérés. L'un affirme avec un sérieux imperturbable que M. Méline rentre volontairement dans le rang, qu'il ne tombe pas du pouvoir, qu'il en descend. Un autre dit gravement que le cabinet n'a été touché par aucun vote et qu'il se retire après une victoire.

Nous n'aurons pas la cruauté d'insister plus longtemps sur ces comiques divagations M. Méline est mort ; paix à ce cadavre.

Du *Radical* :

Sous la signature de M. Sigismond Lacroix,

Si l'on veut prendre la majorité là où elle est réellement, si l'on veut sortir des combinaisons compliquées, superficielles et fausses, si l'on veut constituer un gouvernement durable et une majorité solide, c'est dans la liste des 295 votants au paragraphe additionnel que doivent être cherchés les futurs ministres.

MORT DE M. GIROT-POUZOL

Paris, 16 juin.

M. Amédée Girot-Pouzol, ancien préfet, ancien sénateur, ancien député du Puy-de-Dôme, conseiller général, vient de mourir cette nuit d'une pneumonie, à l'âge de 66 ans, dans sa propriété de Lansac, près de Saint-Germain-Lembron.

M. Girot-Pouzol avait contracté une légère bronchite.

Aux élections, il avait été candidat républicain. Très fatigué, il continua néanmoins la campagne électorale. Il ne fut pas élu. M. Girot-Pouzol paraissait complètement rétabli, quand une pneumonie se déclara.

En 1870, le défunt avait été nommé préfet par le gouvernement de la Défense nationale à Clermont et il abandonnait aux pauvres ses appointements.

Il était le petit-fils de Jean-Baptiste Girot-Pouzol, membre de la Convention.

L'ACTUALITÉ

LA CRISE Ministérielle

(De notre correspondant spécial.)

Paris, 16 juin.

L'*Agence Havas* communique, à deux heures de l'après-midi, la note officieuse suivante :

« Le président de la République a reçu ce matin MM. Henri Brisson et Charles Dupuy, anciens présidents de la Chambre des députés.

» Il consacrera l'après-midi à consulter d'autres personnages politiques sur la situation.

De son côté, l'*Agence nationale* communique la note que voici :

« Le président de la République a reçu ce matin M. Brisson, ancien président de la Chambre. L'entrevue n'a duré que dix minutes. M. Félix Faure a reçu ensuite M. Charles Dupuy, avec lequel il a conféré pendant une demi-heure. Le président recevra cet après-midi MM. Ribot et Léon Bourgeois. En quittant l'Elysée, M. Charles Dupuy s'est rendu chez M. Poincaré. »

DUPUY FOR EVER !

On fait circuler la liste suivante :

Présidence du conseil et intérieur, M. Charles Dupuy.
Finances, M. Peytral.
Justice, M. Guérin.
Instruction publique, M. Leygues.
Commerce, M. Jonnart.
Colonies, M. Delcassé.
Travaux publics, M. Krantz.
Affaires étrangères, M. Hanotaux.
Guerre, M. le général Saussier.
Marine, amiral Fournier.

Le général de Boisdeffre à l'Elysée

Un personnage a été appelé à l'Elysée, dont la convocation est significative en un tel moment et étant donnés les noms indiqués jusqu'ici comme susceptibles de figurer en tête de la liste ministérielle : c'est le général de Boisdeffre.

Le gâchis continue

En résumé, c'est la continuation du gâchis que nous signalions hier.

Les radicaux sont à juste titre étonnés que le président de la République ne tienne pas compte plus qu'il ne le fait des indications fournies par le suffrage universel ; les modérés, de leur côté, furieux de la déconfiture de Méline, pèsent de tout leur poids sur les décisions de M. Félix Faure, pour l'amener à choisir M. Ribot... ou à reprendre M. Méline.

La situation apparaît donc comme de moins en moins nette et de plus en plus embrouillée. On s'accorde à déclarer que Ribot ne tiendra pas longtemps — pas plus que Dupuy, d'ailleurs, si ce sont eux qui décrochent la timbale.

C'est avec une certaine appréhension que, d'autre part, on voit M. le général de Boisdeffre — dont on connaît le rôle dans une affaire récente — appelé à l'Elysée. Nous préparerait-on une sorte de dictature militaire ? Voudrait-on faire de l'Etat-major l'arbitre des destinées de la Nation ?

Dernières combinaisons

Les entretiens de M. Faure, avec les personnages politiques parmi lesquels MM. Bourgeois, Ribot, Sarrien, Peytral, Poincarré qu'il a reçus dans la soirée ont été purement consultatifs.

Les radicaux insistent dans les couloirs pour que le futur président du Conseil soit choisi dans le groupe qui a voté la motion Ricard.

Ils repoussent M. Ribot, mais ils accepteraient Sarrien ou Dupuy ; ce dernier paraissait, dans la soirée, tenir la corde.

En somme, jamais — depuis longues années, — imbroglio n'a été plus complet, plus nuageux, plus menaçant pour la sécurité de la République.

Emile RAYMOND.

AU SÉNAT

SÉANCE DU 16 JUIN

Présidence de M. LOUBET, président.

La séance est ouverte à 3 h.

En l'absence d'un ministère, le Sénat s'ajourne à mardi.

La séance est levée.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Les élections contestées

Le 5e bureau a validé l'élection de notre ami Zévaès, député de l'Isère.

— Le 5e bureau a décidé, par 29 voix contre 14, de proposer à la Chambre d'ordonner une enquête sur l'élection de M. Gay, député de la 3e circonscription de St-Etienne (Loire).

Les républicains anti-réformistes

Le Groupe de l'Union républicaine réunie sous la présidence de M. Guyont (Rhône) a donné mission à son bureau de s'entendre avec les bureaux des autres groupes républicains en vue d'arriver à une conciliation, à la condition que cette entente n'implique aucune abdication de ses principes, c'est à dire qu'elle éloigne toute idée de révision de la constitution et de la progressivité des impôts.

La Gauche du Sénat

Le groupe de la Gauche démocratique du Sénat s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Leporcher pour procéder à l'installation du bureau.

M. Leporcher qui a été élu président, en remplacement de M. Peytral, président sortant, a prononcé une allocution dans laquelle il a fait le procès de la politique du ralliement à droite.

M. Peytral a exposé ensuite ses vues sur la situation politique actuelle. Il indique que la solution de la crise ne pouvait être que dans la conciliation des divers éléments républicains. Il pense, en effet, que la concentration proprement dite pourrait offrir certaines difficultés et que le devoir des républicains est de faciliter la conciliation entre eux afin d'arriver à l'étude sérieuse des réformes démocratiques.

M. Peytral a surtout insisté sur ce point que le meilleur moyen de lutter contre les *utopies collectivistes (?)* était « le groupement de toutes les forces républicaines », avec l'exclusion de la droite.

Après une discussion, M. Bernard propose l'ordre du jour suivant qui a été adopté à l'unanimité :

« La gauche démocratique du Sénat, résolue à faire aboutir les réformes démocratiques, ne donnant sa confiance qu'à un ministère s'appuyant sur une majorité exclusivement républicaine, passe à l'ordre du jour ».

Sur une proposition de MM. Verninac et Strauss, le groupe a donné mission à son bureau de se mettre en rapport avec les bureaux des autres groupes républicains du Sénat afin d'arriver à une conciliation républicaine.

E. R.

LE PROCÈS ZOLA

Rejet du Pourvoi

Paris, 16 juin.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Doew, a examiné aujourd'hui le pourvoi formé par MM. Emile Zola et Perenx, gérant de l'*Aurore*, contre l'arrêt de la Cour d'assises de Versailles qui s'est déclarée compétente pour connaître de la poursuite en diffamation intentée par le ministère public sur la plainte du conseil de guerre qui a acquitté le commandant Esterhazy.

Peu de monde dans la salle d'audience.

M. le conseiller Accarias donne lecture de son rapport, concluant au rejet du pourvoi et réfutant les motifs invoqués à l'appui du pourvoi.

Le conseiller rapporteur justifie la convocation d'une session d'assises extraordinaire ; ce faisant, le premier président n'a pas outrepassé ses droits, il a agi au contraire dans la plénitude de ceux-ci.

M. Mornard, qui soutient le pourvoi, insiste sur l'incompétence de la Cour d'assises extraordinaires de *Seine-et-Oise*, la juridiction exceptionnelle devant laquelle on a déféré Zola et Perrenx.

M. Mornard soutient qu'il a été assigné le 10 avril ; les appelants pouvaient être, à son sens, judiciables de la Cour d'assises de Versailles, réunie en session extraordinaire le 25 du même mois. Pourquoi donc avoir procédé différemment.

Un principe de droit public veut que nul ne soit distrait de ses juges naturels, le contraire n'est permis qu'en vertu de l'article 59 de la loi du 23 juillet 1881, que dans le but unique de hâter, en matière de délit de presse, la comparution des prévenus devant leurs juges.

Or, dans l'espèce, c'est au contraire pour retarder l'affaire qu'on a distrait Zola et Perrenx de leurs juges naturels ; donc que cette Cour d'assises extraordinaire ait été légalement constituée ou non, nous n'en étions pas justiciables.

En terminant, M. Mornard conclut à la nullité de la citation, *c'est-à-dire à l'admission* du pourvoi.

La parole est aussitôt donnée au ministère *public pour faire connaître les conclusions*.

L'avocat général M. Puech réplique :

Ce qu'il s'agit de savoir, c'est si les magistrats et les jurés de Versailles n'offrent par les mêmes garanties lorsqu'ils siègent en session extraordinaire que quand ils remplissent leurs fonctions durant la session ordinaire.

L'honorable M. Mornard lui-même ne saurait contester que les garanties sont identiques.

Ceci dit, l'avocat général comme le rapporteur, soutient que la session extraordinaire a *été à bon droit convoquée*.

Cette convocation extraordinaire est laissée par la loi à l'appréciation du président de la Cour d'assises ou du premier président, qui décide s'il y a lieu de procéder ainsi.

En l'espèce, l'affaire Zola étant présumée devoir dépasser la durée de la tenue de la session ordinaire, le président n'a fait qu'user de son droit en convoquant une seconde session extraordinaire afin d'obtenir une justice plus rapide, autrement l'affaire ne serait venue qu'en juillet, qui a paru une époque trop tardive en fait et en droit.

Le pourvoi doit être rejeté, *conclut* en terminant l'organe du ministère public. La Cour se retire à deux heurss pour délibérer ; elle revient bientôt.

La chambre criminelle de la cour de cassation rejette le pourvoi Zola-Perrenx.

LE COLONEL PICQUART

Paris, 16 juin.

Un décret du 9 juin 1898, sur le rapport du ministre de la guerre, une pension de réforme fixée à 2,208 fr. avec jouissance du 28 février 1898, est accordée au lieutenant-colonel Marie-Georges Picquart. Vingt-cinq ans, trois mois et douze jours de services.

PURSUITES CONTRE M. REINACH

Paris, 16 juin.

Le *Soir* annonce que le général Billot a invité le gouverneur de Paris à traduire devant un Conseil d'enquête M. Joseph Reinach capitaine de cavalerie territoriale, pour un article paru dans le *Siècle*, diffamatoire pour les chefs.

La réunion du Conseil est imminente.

Echos & Nouvelles

A L'OFFICIEL

L'*Officiel* d'hier publie un décret nommant M. Chevalier-Lemore, directeur des postes et télégraphes à Lille, en remplacement de M. [illegible]eterni, retraité.

SPÉCULATEUR RUINÉ

Les dépêches de New-York annoncent la colossale déconfiture du jeune et richissime spéculateur de Chicago, Joseph Leiter, qui avait récemment accaparé une dizaine de millions de [illegible] une hausse universelle des céréales et du prix du pain.

A un moment donné, ses bénéfices atteignent un chiffre fantastique de millions ; mais lorsqu'il s'est agi de réaliser les énormes quantités de blé accaparées, la baisse est survenue et la spéculation se traduit en définitive par la ruine de Joseph Leiter. Celui-ci assure toutefois que sa liquidation ne fera pas perdre un penny à qui que ce soit.

Le père du jeune spéculateur a perdu trois millions de dollars en cherchant à soutenir son audacieuse opération.

LA GUERRE

Un statisticien anglais vient d'établir d'intéressants calculs sur le prix de revient des six plus grandes guerres de la moitié de ce siècle. Il est arrivé au formidable total de soixante-quatre milliards et six-cent cinquante millions de francs. Excusez du peu !

Les campagnes qui ont déterminé cette sérieuse saignée sont : la guerre de Crimée, la guerre de Sécession, la *campagne d'Italie* de 1859, la guerre austro-prussienne de 1866, la guerre franco-allemande et la guerre russo-turque.

Près de soixante-cinq milliards. Que d'or ! que d'or ! eût dit le maréchal.

Le statisticien anglais ne s'en est pas tenu là. Il a trouvé que, en livres sterling placées côte à côte, le prix de ces six grandes guerres formerait un ruban assez long pour entourer le globe terrestre à l'équateur, en laissant encore trainer dans l'espace une queue de cerf-volant de 1,851 kilomètres et 810 mètres. Posées les unes sur les autres, ces livres sterling formeraient une colonne de près de 433 kilomètres.

ÉTRANGE MONNAIE

M. Rennell Rod, le chef de la mission anglaise qui est allée l'an dernier chez le négus Ménélick, a fait l'autre jour une conférence sur les mœurs en Abyssinie.

Entre autres, il a raconté que le sel joue là-bas le rôle de menue monnaie.

Ainsi, quand un marchand n'a pas assez de monnaie pour rendre ce qu'il doit sur la pièce il saupoudre la marchandise avec une poignée de sel.

RACCOMMODÉS

Il n'est plus question d'avocats, d'avoués, ni de divorce entre Mme Réjane et M. Porel.

L'accord est complet entre les deux époux et Mme Réjane ne songe plus à quitter le Vaudeville.

Tout est redevenu pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Allons, tant mieux.

PRESSE GROENLANDAISE

Jusqu'ici personne ne s'était avisé d'étudier la situation de la presse groënlandaise.

Cette lacune est aujourd'hui comblée et un audacieux voyageur nous donne quelques détails curieux sur la situation du « quatrième pouvoir » au Groënland.

Il n'y a que deux ou trois journaux, tous prospères. Et quels titres ! Lisez plutôt ce spécimen :

Atnogahlintilnatinginginarimiklusarumi-navassumik.

Quarante-sept lettres ! Plaignons les camelots groënlandais.

CAMÉLÉON

On sait que le caméléon, de couleur grisâtre lorsqu'il se promène sur un sol dénudé, prend une teinte d'un vert intense dès qu'il rampe sur l'herbe *ou monte* parmi les feuilles des arbres, si bien qu'on a pu croire qu'il subissait simplement le reflet des objets avoisinants.

Un naturaliste allemand assure, au contraire, que ce changement de couleur est dû à un liquide particulier que secrètent des glandes placées sous la peau de l'animal : la perception d'une lumière verte mettrait en jeu ces glandes spéciales et leur ferait répandre sous l'épiderme le liquide colorant.

Pour vérifier sa théorie, le savant a eu la curiosité un peu barbare de crever les yeux à différents sujets et il a constaté que les caméléons aveugles ne changeaient plus de couleur : *on pouvait les placer indifféremment* sur un sol pierreux ou parmi la verdure la plus intense, ils conservaient dans les deux cas la teinte grisâtre qui paraît être leur couleur normale.

***

NOUVELLES A LA MAIN

A la dernière séance de la Chambre, un de nos confrères à un député qu'il *rencontre* dans la salle des Pas-Perdus :

— Comment ! le président du Conseil est à la tribune et vous n'êtes pas à votre place !

— J'ai été obligé de m'absenter un instant... Mais j'ai prié mon voisin d'interrompre pour moi !

***

Cueilli dans les annonces d'un journal :

On demande chez M. X. des ouvrières fantaisistes pour plumes d'autruche, et des fleuristes pour collage facile.

Zut alors !

***

On demande à Crétinot des nouvelles de son fils, matelot à bord d'un cuirassé.

— Oh ! dit-il, le pauvre petit va maintenant être bien embarrassé pour m'écrire. Dans sa dernière letre, il m'annonce que son commandant a fait jeter l'ancre,

A Boulets Rouges

FAUCHILLE REPORTER

(Scène dialoguée)

Il est 4 heures 1/2 du matin ; Lille dort encore, un fiacre s'engouffre au triple galop dans la rue Saint-Nicolas. Il s'arrête devant la petite porte de l'*Echo du Nord*.

M. Fauchille descend de voiture et se précipite dans la salle de rédaction du journal de M. Dubar.

M. FAUCHILLE (très ému). — Je... je... vous... apporte... un... tuyau.

LE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION (étonné). Un tuyau ?...

M. FAUCHILLE. — Oui... Il y a... eu le feu... rue Doudin,

LE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION. — Et vous nous apportez, pour l'exposer dans la salle des dépêches, un tuyau d'une des pompes ?... C'est peut-être un peu volumineux ?...

M. FAUCHILLE. — Non.. comprenez pas.. je paie ma dette de reconnaissance... à Dubar.. Il m'a choisi comme candidat... à l'œil... je lui fais du reportage... à l'œil également. N'est-ce pas... l'habitude... de la maison ?

LE SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION. — *Comment cela ?*

M. FAUCHILLE. — Oui. Il y a eu le feu, rue Doudin. J'en ai été prévenu. Je me suis rendu sur les lieux... Je suis venu, j'ai vu... et je rapporte...

LE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION. — Comment ?

M. FAUCHILLE. — [illegible] un fiacre sur la Grand'Place !

LE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION. — A deux minutes d'ici ?...

M. FAUCHILLE. — Je ne regarde pas à la dépense ! Voici mes renseignements : Feu, 2 h. 1/2, chez Wattrelos-Delespaul. Pompiers. Incendie à peu près éteint à l'heure qu'il est. *Remarqué sur le théâtre du sinistre* : Fauchille, avocat, candidat au Conseil général.

LE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION. — Mais mon cher Monsieur, nous avons tout cela. Voici notre journal de ce matin. (Il lui passe un numéro fraîchement tiré).

M. FAUCHILLE (abasourdi). — Et moi qui ai dépensé deux francs de voiture ! Enfin ! Dubar, qui est bien avec la Cie du Nord, me revaudra cela, sans bourse délier, en me faisant délivrer un permis !...

Louis MARLE.

Le Socialisme en Allemagne

Les élections législatives.— Les progrès de la démocratie socialiste.— Organisation du parti socialiste.— Les espérances.

On a voté hier jeudi dans toute l'Allemagne.

De cette consultation nationale dépend l'avenir politique et social d'un grand pays socialiste et capitaliste dont le peuple, le prolétariat, marche de plus en plus, dans la voie socialiste, à son émancipation totale et définitive.

Les progrès du socialisme effraient la bourgeoisie et les majestueux dirigeants de la Confédération impériale allemande. Et Guillaume III va sans doute essayer à son tour, à l'instar de son grand père et du chancelier qu'il a chassé du pouvoir de chausser les bottes de la réaction à outrance.

Les quelques libertés dont profitent les socialistes allemands depuis quelques années, c'est-à-dire depuis la suppression des lois de répression contre la démocratie socialiste qui fut mise pendant quinze ans, hors le droit commun, sont fortement menacées.

Les progrès de la Démocratie socialiste

L'Empire allemand tremble sur sa base et il y a de quoi.

Cependant, l'Empire germanique a ce mérite d'avoir employé tous les moyens pour enrayer le Socialisme.

La politique des réformes ouvrières et la politique de réaction en passant par la politique du laisser-faire laisser-passer, ont été pratiquées mais sans succès pour l'Empire ; le Socialisme a continué sa marche croissante.

En 1871, alors que la bourgeoisie dirigeante française réussissait à vaincre la Commune, le socialisme comptait, au-delà du Rhin, 124,000 adhérents.

En 1875, alors que le prolétariat français était encore en sommeil, les socialistes allemands se comptaient au nombre de 375,000.

Ils étaient 493,000 en 1877 et envoyaient 12 députés socialistes au Reichstag.

C'est en 1878, que des lois d'exception furent votées contre les socialistes.

A partir de cette date, le socialisme traversa une crise formidable : mise en état de siège des villes de Berlin, Francfort et Leipzig ; dissolution des associations, suppression des journaux socialistes, condamnation à la prison et interdiction de séjour pour délit d'opinion, coalition de tous les partis bourgeois contre le parti socialiste.

Momentanément le mouvement socialiste recula ; il perdit en 1881, quelque chose comme 181,000 voix.

Mais aussitôt le mouvement reprit sa marche ascensionnelle : en 1884, les socialistes se retrouvaient 550,000 — soit 248,000 de plus en trois ans ; en 1887, ils étaient 762,000 et en 1890, ils s'élevaient au chiffre formidable de 1,341,000, et les députés socialistes de 12 s'élevaient à 35.

En 1893, les socialistes obtenaient 1,900 mille suffrages et enlevaient 44 sièges au Reichstag.

Aujourd'hui, le parti socialiste présente des candidats dans 396 circonscriptions sur 397 ; on nous affirme même, au dernier moment, que le socialisme a trouvé son candidat dans cette dernière circonscription allemande.

Organisation du parti socialiste

On se demande avec un certain étonnement comment les socialistes sont parvenus, après tant d'années de persécution aussi féroce qu'impitoyable, après toutes les tyrannies exercées contre eux, à briser, par leur cohésion, leur courage et leur persévérance, les armes répressives forgées par Guillaume II et Bismarck contre le socialisme.

En effet, les socialistes n'avaient plus le droit de se réunir, de parler du socialisme et même de lire les journaux et livres chers à leurs convictions.

On leur interdisait d'imprimer leurs journaux et leurs brochures sous peine des condamnations les plus sévères.

Dans ces conditions que devaient-ils faire ?

Ils firent des sociétés amicales dans les brasseries où ils catéchisaient leurs nouveaux adhérents et lisaient à haute voix le *Sozial Demokrat*, journal officiel du socialisme révolutionnaire qui se publiait en Suisse et *que l'on entrait en fraude en* Allemagne.

En dehors de ces sociétés amicales que la police dissolvait quand elle les découvrait, les socialistes avaient une organisation plus intime et plus secrète.

Cette organisation était celle des dizainiers et des « hommes de confiance » ou plutôt des centainiers.

Le centainier avait dix dizainiers qui, eux, avait chacun dix membres auxquels ils percevaient la cotisation et délivraient les journaux et brochures à faire distribuer dans la section de la ville où ils opéraient leur propagande.

Ils agissaient en silence, la nuit, par la propagande écrite et par la propagande individuelle, tout en groupant et en organisant les citoyens qui adhéraient à la doctrine collectiviste.

Ce groupement secret a eu une telle puissance sur le mouvement socialiste allemand, qu'en une heure on arrivait à distribuer dans Berlin par exemple et à domicile, deux à trois cent mille journaux, circulaires ou brochures du parti.

En période électorale, la loi défendant les candidatures socialistes, les militants du parti démocrate socialiste crayonnaient les noms des candidats à la craie blanche, sur les murs et les trottoirs, à la grande stupéfaction de la police qui n'y voyait rien.

Toute l'organisation socialiste allemande tient encore aujourd'hui entre les mains des « hommes de confiance » et sa force est considérable.

La caisse centrale du Parti qui était de 37,000 francs en 1880 était l'année dernière de [illegible]0,070 francs. La presse so-